



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

260^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-210305
Le 5 mars 2021
de 8 h 35 à 12 h 30
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-210305



TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX.....	4
6.1. SAC-201030	4
6.2. SAC-210129 (extraordinaire).....	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-201030	5
7.1. COVID-19	5
7.2. Autres	5
8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-210129 (EXTRAORDINAIRE)	5
8.1. Autres	5
9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	6
9.1. Création du Diplôme en analyse et action communautaires.....	6
9.2. Évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé	6
10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	7
10.1. Modifications des programmes de maîtrise en administration des affaires – M.B.A.	7
10.2. Modifications du B.Sc Soc. (majeure en criminologie) et de la Mineure en criminologie.	8
10.3. Abolition du B.A.V. (orientation enseignement).....	9
10.4. Résolutions transmises pour information	9
11. NOMINATIONS.....	9
11.1. Comité d'appel du Sénat académique	9
11.1.1 Doyenne suppléante.....	9
12. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL POUR LE VOTE	9
13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	9
14. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS	10
15. AFFAIRES NOUVELLES	11
16. PROCHAINE RÉUNION	11
17. CLÔTURE.....	11

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	12
ANNEXE 2 : Enregistrement	13
ANNEXE 3 : Documents	14
Document A : Ordre du jour adopté.....	A (1-2)
Document B : Procès-verbal du CCJ-210126.....	B (1)
Document C : Procès-verbal du CCJ-210209 (extraordinaire)	C (1)
Document D : Rapport du Comité des programmes au Sénat académique	D (1-64)
Document E : Nomination au Comité d'appel du Sénat académique	E (1-3)

- ★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (260^e séance)

8 h 35 : Le président d'assemblée ouvre la réunion en rappelant que : « *L'Université de Moncton reconnaît que le territoire sur lequel ses trois campus reposent est visé par les traités de paix et d'amitié que les Wolastoqiyik (Malécites) et les Mi'kmaq ont d'abord conclus avec la Couronne britannique en 1726. Les traités en question ne comportaient pas de clause relative à la cession des terres et des ressources, mais en fait reconnaissaient le titre de Mi'kmaq et de Wolastoqiyik (Malécites) et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations.* »

Le président d'assemblée prend quelques instants pour souligner qu'il n'y a aucune absence et remercie toutes les personnes qui contribuent à l'Université de Moncton.

Janice Comeau et Hanane Ghouli sont nommées scrutatrices pour cette réunion.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

La secrétaire générale demande à chaque membre d'activer leur caméra afin d'authentifier les participantes et les participants.

4. CORRESPONDANCE

Aucune.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1-2

R : 01-SAC-210305

Jean-François Thibault, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que l'ordre du jour de la réunion SAC-210305 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**6.1. SAC-201030**

R : 02-SAC-210305

Francis LeBlanc, appuyé par Denis Roy, propose :

« Que le procès-verbal SAC-201030 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

6.2. SAC-210129 (extraordinaire)

Corrections :

Supprimer le nom de Julien Massicotte de la liste des personnes présentes et ajouter Denis Roy comme étant présent à la réunion.

6.2. SAC-210129 (extraordinaire) (suite)**R : 03-SAC-210305**

Étienne Dako, appuyé par Gervais Mbarga, propose :

« Que le procès-verbal SAC-210129 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-201030**7.1. COVID-19**

Le recteur et vice-chancelier (recteur) fait état de certaines discussions de l'Équipe décisionnelle en lien avec la COVID-19. Il fait mention des défis occasionnés par la pandémie tels que les changements de phases dans les différentes régions du Nouveau-Brunswick. Aussi, les nouvelles mesures relatives à la quarantaine des étudiantes et des étudiants internationaux ont un effet sur les coûts pour cette population étudiante. D'autres discussions ont porté sur les changements au Calendrier universitaire (nouvelle date limite d'abandon de cours sans échec) ainsi que sur le mode de livraison des cours à l'automne 2021. À cet égard, différentes options sont actuellement à l'étude.

Une discussion s'ensuit. On suggère de décentraliser les décisions relatives à la gestion de la pandémie et les questions académiques que ce soit par exemple par rapport au mode de prestation des cours à l'automne 2021 ou à l'administration d'évaluations à distance. Est-ce que les unités académiques ou le Sénat académique pourraient jouer un rôle plus actif dans la prise de certaines décisions? Le recteur apportera ces commentaires à l'attention de l'Équipe décisionnelle.

Le fardeau financier supplémentaire occasionné par les nouvelles mesures de quarantaine à l'entrée au Canada est préoccupant. Le recteur indique que des discussions entre le gouvernement fédéral et Universités Canada sont en cours pour explorer les possibilités d'allègement financier pour les étudiantes et les étudiants concernés.

D'autres questions relatives à la fermeture des campus en cas de tempête, à la possibilité de tricherie lors d'examens à distance et à l'information véhiculée aux représentantes et représentants étudiants sont également discutées.

7.2. Autres

Aucune question n'est soulevée.

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-210129 (EXTRAORDINAIRE)**8.1. Autres**

À la demande d'une sénatrice, la secrétaire générale fait le point sur les préparatifs en vue des cérémonies virtuelles de collation des grades de cette année. Elle précise que le plan de travail a été présenté lors d'une réunion de la RDD.

L'importance de l'implication des étudiantes et des étudiants dans ce processus est soulignée.

Une sénatrice demande si tenir des cérémonies en présentiel est possible avec l'arrivée de la phase jaune. La secrétaire générale répond que le plan de match est déjà en préparation et tient compte de la décision du Sénat académique à cet égard. Il n'est pas viable de retourner en arrière.

9. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION

Voir les documents A et B, p. 1

9.1. Création du Diplôme en analyse et action communautaires

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le programme de diplôme en analyse et action communautaires qui sera offert au campus d'Edmundston et au campus de Shippagan. Ce programme vise à répondre à des besoins du marché du travail d'organismes communautaires, d'organismes publics et parapublics ainsi que de divers groupes ou organismes qui offrent des services à la communauté. Il se veut une formation de base en relations humaines, en actions communautaires et organisationnelles, ainsi qu'en gestion. Des étudiantes et étudiants désirant accéder rapidement au marché du travail pourraient être intéressés par ce programme court. La création de deux nouveaux cours est nécessaire pour offrir ce diplôme et il suffit d'une inscription pour qu'il soit rentable.

Suivant la présentation du VRER, les discussions touchent les éléments suivants :

- Les lieux de livraison
- La présence de notions d'éthique et de conflits d'intérêts
- Le processus de consultation lors de la création du programme
- La distinction entre ce nouveau programme et celui des années préparatoires en travail social
- L'existence de critères dans les règlements universitaires pour la création de diplômes
- La rigidité du programme quant aux choix de cours
- L'évaluation d'un nouveau programme après trois ans d'existence
- La clientèle visée par ce nouveau programme
- Les stratégies de recrutement – possibilité pour l'étudiante ou l'étudiant d'intégrer certains programmes de baccalauréat après l'obtention du diplôme
- Le séminaire offert en deuxième année du programme
- Le terme « analyse » inscrit dans le titre d'un programme de deux ans

R : 04-SAC-210305

Gilles Roy, appuyé par Pierrette Fortin, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création du Diplôme en analyse et action communautaires, étant entendu qu'une évaluation du programme en tenant compte du nombre d'inscriptions aura lieu dans trois ans. »

Vote sur R04

Pour : 33

Contre : 6

ADOPTÉE

9.2. Évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) présente le dossier en indiquant que l'École des hautes études publiques offre quatre programmes en administration publique et trois programmes en gestion des services de la santé. Tous ces programmes à l'exception du programme combiné J.D. - M.A.P. ont été évalués dans le cadre du présent exercice. L'équipe d'évaluateurs était composée des professeurs Daniel Lauzeau de l'École nationale d'administration publique de l'Université du Québec et de Francis Garon du Collège universitaire Glendon de l'Université York.

9.2. **Évaluation des programmes en administration publique et en gestion des services de santé** (suite)

R : 05-SAC-210305

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« *Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :*

Recommandation 1

Que le secteur Administration publique – Gestion des services de santé (AP-GSS) réduise le nombre de crédits obligatoires et le nombre total de crédits exigés par les programmes de maîtrise en AP et en GSS pour qu'ils passent de 48 à 45 crédits exigés et qu'il rationalise et actualise l'offre de cours en éliminant les redondances et en optimisant la mise en commun de certains cours, et ce, en tenant compte de l'expertise des professeures et professeurs.

Recommandation 2

Que le secteur AP-GSS développe des stratégies permettant de pérenniser les collaborations qui se sont avérées fructueuses avec les praticiens associés aux programmes afin de continuer à assurer un équilibre adéquat entre les dimensions théoriques et pratiques.

Recommandation 3

Que le secteur AP-GSS développe et mette en œuvre une stratégie à long terme relative à la médiatisation des cours afin d'améliorer l'expérience des étudiantes et étudiants dans les cours médiatisés.

Recommandation 4

Que le secteur AP-GSS et les étudiantes et étudiants se concertent pour développer davantage d'activités sociales et de réseautage.

Recommandation 5

Que le secteur AP-GSS mette plus en évidence la R-D-C des professeures et professeurs sur le site Web de l'Université.

Recommandation 6

Que le secteur AP-GSS développe des activités afin d'accroître les rapports entre les programmes et la communauté et de favoriser le recrutement des meilleures étudiantes et des meilleurs étudiants des programmes de 1^{er} cycle.»

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

10. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Voir le Document D, p. 1-64

10.1. **Modifications des programmes de maîtrise en administration des affaires – M.B.A.**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) précise que la demande de modifications découle du processus d'évaluation des programmes. Il cite l'ensemble des modifications proposées qui touchent trois programmes de M.B.A. soit le M.B.A. régulier, le M.B.A. régime coopératif et le M.B.A. pour candidates et candidats ayant une expérience pertinente de travail.

Le VRER précise que l'abolition du cours ADMI6999 a un impact sur le programme combiné J.D. - M.B.A. Il y aura alors une demande de réactivation de ce cours au Comité des programmes afin de donner le temps aux facultés partenaires de trouver une solution qui répondra aux besoins du programme combiné.

10.3. Abolition du B.A.V. (orientation enseignement)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche (VRER) précise que cette demande d'abolition a été soumise par la Faculté des arts et des sciences sociales. Il présente les raisons principales qui appuient l'abolition du B.A.V. (orientation enseignement). Le programme n'a jamais été reconfiguré et son offre est complexe étant donné qu'il comprend plusieurs cours de six crédits ainsi que des cours qui ont été abolis. En plus, son titre est trompeur; il ne donne pas accès à la profession d'enseignant.

R : 10-SAC-210305

Gilles Roy, appuyé par Jean-François Thibault, propose :

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de baccalauréat en arts visuels (orientation enseignement). »

Vote sur R10

unanime

ADOPTÉE

10.4. Résolutions transmises pour information

Les décisions prises par le Comité des programmes se trouvent dans cette section du rapport pour information au Sénat académique.

11. NOMINATIONS**11.1. Comité d'appel du Sénat académique**

Voir le Document E, p. 1-3

11.1.1. Doyenne suppléante

R : 11-SAC-210305

Mise en candidature :

Natalie Carrier

Proposée par Étienne Dako

Natalie Carrier est élue par acclamation au Comité d'appel du Sénat académique comme doyenne suppléante.

12. DESTRUCTION DU FICHER EXCEL POUR LE VOTE

R : 12-SAC-210305

Mathieu Lang, appuyé par Étienne Dako, propose :

« Que les fichiers Excel comprenant les détails de tous les votes qui se sont tenus lors de la réunion soient supprimés. »

Vote sur R12

unanime

ADOPTÉE

13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER

Dans son rapport, le recteur et vice-chancelier (recteur) résume les rencontres qu'il a eues avec divers intervenants en y précisant les dossiers abordés.

Rencontres avec les membres de la communauté universitaire

Les rencontres entre le recteur et les membres de la communauté universitaire se sont poursuivies que ce soit avec le corps professoral, la nouvelle ombud, la FÉÉCUM, et les étudiantes et étudiants internationaux. Le recteur se rendra au campus d'Edmundston lorsque ce sera possible de le faire.

13. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER (suite)*Rencontres avec les partenaires universitaires*

Le recteur explique que le projet de recherche de Beaubassin avec l'Acadia University avance. Celui-ci va permettre aux étudiantes et étudiants du 1^{er} au 3^e cycle de faire

de la recherche sur le terrain dans le domaine de l'environnement, des études acadiennes, de la géographie, etc.

Le recteur fait mention de signature d'ententes dont l'entente bipartite avec l'Université de Sherbrooke qui a trait au programme de formation médicale, ainsi que celle avec la fondation MAScIR du Maroc qui touche la recherche dans divers domaines.

Science infirmière

La question de la pénurie en science infirmière a été abordée à l'Équipe de direction. On cherche des solutions avec l'École des sciences infirmières. Le programme est en cours de révision en tenant compte des réductions au niveau des subventions ainsi que de la situation avec l'examen NCLEX.

Équipe de direction

L'Équipe de direction a mis sur pied un comité consultatif du rectorat (CCR) qui réunit les membres de l'Équipe de direction et les doyennes et doyens. La création de ce nouveau comité a comme objectif d'améliorer la communication et l'engagement envers les grands projets de l'Université de Moncton.

D'autres dossiers discutés à l'Équipe de direction touchent le plan de gestion stratégique de l'effectif étudiant, les créneaux qui feront partie de la planification stratégique (environnement, études acadiennes, santé, etc.) et autres.

Rencontres avec les associations interuniversitaires

Des rencontres entre les présidents des universités du Nouveau-Brunswick ont eu lieu. Ce regroupement a déposé une demande de compensation au gouvernement pour les dépenses associées à la COVID-19 s'élevant à 10,6 \$M. Celle-ci a été refusée.

D'autres rencontres avec l'Association des collèges et universités francophones du Canada se sont aussi tenues.

Finalement, l'Université de Moncton avec l'Association des universités de l'Atlantique a soumis un plan d'infrastructure au gouvernement fédéral dans le but d'améliorer les infrastructures des trois campus au bénéfice des étudiantes et des étudiants, ainsi que de l'environnement.

Les discussions qui ont suivi la présentation du recteur et vice-chancelier se trouvent dans la transcription de la réunion déposée sur le site Web de l'Université à : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.

14. SUIVI DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le recteur et vice-chancelier répond à quelques questions de la part des membres du Sénat académique. On demande des précisions au sujet des interventions qui ont été menées par l'Université de Moncton pour assurer un milieu sécuritaire pour l'ensemble de la communauté universitaire. Le recteur et vice-chancelier fait alors mention de la révision en cours de la *Politique sur la violence à caractère sexuel*, des diverses ressources à la disposition des étudiantes et des étudiants ainsi que de la mise sur pied du Bureau de l'ombud

15. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

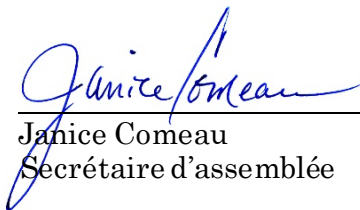
16. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 7 mai 2021 à 8 h 30.

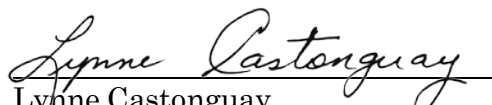
17. CLÔTURE

Le président d'assemblée remercie Hanane Ghouli et Michel Couture pour leur appui technique durant la réunion.

La réunion se termine à 12 h 30.



Janice Comeau
Secrétaire d'assemblée



Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-210305

ANNEXE 1

Transcription de la 260^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 5 mars 2021

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-210305

ANNEXE 2

Enregistrement de la 260^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 5 mars 2021

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**



SAC-210305

ANNEXE 3

Documents de la 260^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 5 mars 2021

Documents déposés sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

